



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N C E

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Monsieur le maire informe le public qu'une mise à disposition du public relative au projet de première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint Martin de Crau approuvé le 5 juillet 2011 sera ouverte du lundi 7 novembre jusqu'au mardi 6 décembre 2011 inclus.

Ce projet de modification simplifiée porte sur la rectification d'erreurs matérielles concernant :

- la cohérence de la liste des emplacements réservés du règlement (intitulés et numérotations) avec les documents graphiques
- le nom de zone dans le secteur des Angelets
- la mise à jour de la planche graphique « ville » au regard des éléments identifiés au titre de l'article L 123-1-5 (7°) du code de l'urbanisme

Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU, l'exposé de ses motifs (consultables sur le site Internet de la ville) et des registres permettant au public de consigner ses observations seront mis à disposition au Pôle aménagement situé au Centre Technique Municipal Rue Alphonse Daudet, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30).

Fait à Saint-Martin de Crau, le 26 octobre 2011.



Claude VULPIAN
Maire de Saint-Martin-de-Crau
Vice-président du Conseil Général des B.d.R.